

# LES OPERATIONS COMPTABLES

## Trinité des opérations

L'activité économique se manifeste par un certain nombre d'opérations que les comptables nationaux classent en fonction de leur nature économique : les **opérations sur biens et services** d'une part, les **opérations de répartition**, enfin les **opérations financières**.

### I- Les Opérations sur biens et services :

Cette catégorie regroupe l'ensemble des opérations ayant trait à la création et à l'utilisation de biens et services ; il s'agit des opérations de production, de consommation, de formation de capital et des opérations avec l'extérieur (importations et exportations).

Au niveau de l'économie nationale, on peut rappeler que production et importations constituent des ressources alors que consommation, formation de capital et exportations sont des emplois ; il y a nécessairement équilibre entre la somme des ressources et la somme des emplois.

Les opérations de production retenues par le **SECN** (Société des Experts Comptables Nationaux) est une réalité bien ... construite.

En **URSS** et dans les pays du **Comecon** on utilise la comptabilité dite du produit matériel. On ne retient que la production de biens et de services nécessaires à la circulation de ces biens.

Une bonne partie de des services est exclue de cette définition : le travail d'un médecin ou d'un enseignant, celui d'une secrétaire l'est si elle travaille dans une usine, dans un combinat mais il ne l'est pas si elle travaille dans des activités de services ou au Gosplan.

Les activités de services de transport sont incluses dans la production s'il s'agit de transports de marchandises ; par contre le transport de voyageurs n'est pas considéré comme une activité productive. Dans cette conception marxiste, produire c'est cristalliser le travail socialement nécessaire en un bien matériel, d'où l'exclusion des services qui ne s'incorporent pas directement dans un bien matériel donné (et le traitement est distinct des services de transport-marchandises et de voyageurs...).

Dans le SECN français, actuellement utilisé, la production est définie comme « **l'activité socialement organisée des unités résidentes, consistant à créer des biens et des services habituellement échangés sur le marché et / ou obtenus à partir de facteurs de production s'échangeant sur le marché** ».

### **1- La consommation :**

Il convient de distinguer la **consommation intermédiaire** de la **consommation finale**.

**a-La consommation intermédiaire** représente la valeur des biens (autres que les biens de capital fixe) et des services marchands consommés au cours de la période dans le processus courant de production.

Il s'agit d'une consommation intermédiaire en ce sens qu'il y a disparition complète des biens en question, soit par incorporation dans des produits plus élaborés (c'est le cas des matières premières qui sont transformées au cours du processus de production), soit par destruction (fuel utilisé pour faire tourner les machines).

**b-La consommation finale** représente la valeur des biens et des services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains, besoins individuels ou collectifs : elle est le fait des ménages et des administrations, tant publiques que privées.

La consommation finale des ménages concerne en quasi-totalité des biens et des services marchands (dans leur consommation de services non marchands figurent les services domestiques fournis par le personnel salarié qu'ils emploient), y compris les biens durables (automobiles, équipements ménagers).

### **2- La formation de capital :**

L'investissement ou formation de capital revêt deux formes : **la formation brute de capital fixe et la formation des stocks**.

**a-La formation brute de capital fixe** (en abrégé FBCF) représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production. Il est à noter que la FBCF des ménages ne concerne que l'acquisition de logements, tous les autres achats de biens durables sont traités en consommation finale.

Une autre convention concerne les administrations publiques militaires : les biens durables acquis par ces dernières (Cuirassés, porte-avions) sont considérés comme consommation intermédiaire et non comme FBCF.

**Formation nette de capital fixe = Formation brute de capital fixe – amortissement**

**b-La formation des stocks** (ou variation) les stocks comprennent tous les biens autres que les biens de capital fixe, détenus à un moment donné par les unités de productions.

La comptabilité nationale n'enregistre pas les quantités stockées mais simplement les variations (positives ou négatives) intervenues dans le volume des stocks entre le début et la fin de l'année (les plus-values sur stocks résultant de variations de prix ne sont pas comptabilisées).

### **3- Les opérations avec l'extérieur :**

Il s'agit des exportations et des importations portant à la fois sur les biens et les services (services de transports, d'assurances...).

Les exportations de biens sont évaluées « **Free on Board** » (FOB) c'est-à-dire au prix du marché à la frontière française ; les importations sont évaluées CAF (« **Coût, Assurance, Fret** ») qui est la valeur des biens à leur entrée sur le territoire.

### **II- Les Opérations de répartition :**

A toute opération de production est associée la naissance d'un flux de revenu ; par opérations de répartition, la SECN entend « **les opérations de distribution et de redistribution du revenu issu de la production ainsi que des flux de revenu avec le reste du monde** ».

La nomenclature des opérations de répartition **comprend sept rubriques :**

### 1- La rémunération des salariés :

Elle comprend tous les versements effectués et avantages fournis par les employeurs au titre de rémunération du travail accompli par les salariés au cours de la période considérée. On y trouve notamment :

-les **salaires et traitements bruts** ; le qualificatif de « **brut** » signifie ici que cette évaluation est effectuée avant déduction de la part des cotisations sociales à la charge des salariés ;

-les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs, versées directement par les employeurs aux organismes assureurs, ces cotisations d'employeurs (distinctes des cotisations à la charge des salariés) sont considérées comme constituant un salaire direct pour les salariés.

### 2- Les impôts liés à la production et à l'importation :

Ce sont des prélèvements obligatoires opérés sur les unités productrices qui frappent la production et l'importation de biens et services ou l'utilisation de facteurs de production. Ces impôts sont dus indépendamment de la réalisation de bénéfices d'exploitation. Il s'agit notamment de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (**TVA**), des impôts liés à la production (taxes sur les produits pétroliers, impôts sur les alcools), impôts divers supportés par les producteurs (taxe professionnelle, vignette...).

### 3- Les subventions d'exportation :

Ce sont des transferts effectués par les administrations publiques et éventuellement les institutions de la **CEE** ou autres, aux unités productrices pour leur permettre de vendre à un prix inférieur aux coûts de production.

### 4- Les revenus de la propriété et de l'entreprise :

Dans cette rubrique, on trouve les intérêts, les revenus de la terre (fermages et métayages), les revenus des actifs incorporels (droits d'auteur, licence d'exploitation de brevets d'invention), les dividendes et revenus distribués par les sociétés.

### 5- Les opérations d'assurance dommages :

Ces opérations regroupent les versements de primes opérées par les assurés et la remise d'indemnités opérée à leur profit par les entreprises d'assurance.

### 6- Les transferts courants non dénommés ailleurs :

Dans cette rubrique on trouve les impôts courants sur le revenu et le patrimoine (sur le bénéfice des sociétés, impôts sur revenu des personnes physiques, etc.) ; avec l'ensemble des prestations sociales.

Les transferts liés à la coopération internationale et les transferts privés internationaux sont isolés à l'intérieur de la rubrique générale ou on trouve des transferts de nature très diverse (redevances pour passeport, permis de conduire, permis de chasse...), les legs et donations, etc.

### 7- Transferts en capital :

Ces transferts n'influencent pas directement la consommation des bénéficiaires, mais au contraire leur investissement ; il s'agit par exemple des aides à l'investissement, des impôts en capital (prélèvements sur les donations et successions), enfin des opérations de dédommagement pour dommages de guerre ou calamités naturelles.

## III- Les Opérations financières :

### a- Définition :

Ce sont les opérations relatives à la création et à la circulation des moyens de paiement, de placement et de financement.

Elles portent sur des droits financiers appelés **créances** et **dettes**. Ces dernières peuvent être matérialisées par un support – billets, monnaies métalliques, titres, effets – ou se traduire par de simples écritures dans des comptes ouverts dans les institutions spécialisées.

## **b- Nomenclature :**

La SECN distingue **quatre grandes catégories d'opérations financières**, d'après les instruments sur lesquels elles portent :

**-les instruments de paiement** sont les créances directement utilisables, sans transformation préalable, pour effectuer un règlement sur le territoire national ou à l'extérieur de celui-ci. On y trouve (pièces, billets et tous dépôts susceptibles d'être transférés par chèque ou virement) ;

**-les instruments de placement** regroupent les créances qui sont acquises par la seule décision d'un créancier de mettre en réserve un moyen de paiement ; ils sont émis en principe par les intermédiaires financiers ou sur un marché largement ouverts ; leur liquidité est plus ou moins grande selon le cas : dépôts à vue (caisses d'Épargne) ou à terme, bons, négociables ou non, actions ou obligations ;

**-les instruments de financement** sont des droits financiers traduisant une relation spécifique entre un prêteur et un emprunteur ;

**-les réserves techniques d'assurance** sont les engagements qui résultent, pour les organismes qui gèrent des contrats d'assurance, du jeu même de leur activité.

## **c- Les deux catégories de comptes :**

On a **deux séries de comptes** : les **comptes de secteur** d'une part, les **comptes d'opération** d'autre part.

### **1- Les Comptes de secteurs :**

Toutes les opérations concernant chacun des sept secteurs institutionnels font l'objet d'un regroupement dans les comptes établis sur deux colonnes.

On rappelle que les ressources (et les flux nets de dettes) sont inscrites à droite (convention comptable), les divers emplois (et les flux nets de dettes) à gauche.

Dans le SECN, tous les secteurs institutionnels (à l'exception du « **Reste du Monde** » qui a un statut particulier) disposent d'une **série de six comptes : compte de production, d'exploitation, de revenu, d'utilisation du revenu, de capital, compte financier.**

Tous ces comptes sont liés par des soldes qui ont des significations économiques précises.

## 2- **Compte de production :**

Ce compte décrit la liaison entre la production et la consommation intermédiaire nécessaire à sa réalisation.

La structure est extrêmement simple ; en ressources (à droite) on trouve la valeur de la production de biens et services marchands réalisée au cours de l'année ; en emplois (à gauche), la valeur de la consommation intermédiaire; pour équilibrer le total des ressources et des emplois, on fait apparaître, en emplois, le solde de ce compte qui s'appelle la valeur ajoutée brute.

<b>Emplois</b>		<b>Ressources</b>	
Consommation intermédiaire		Production de biens et de services marchands	
	3 805		7 336
Valeur ajoutée brute			
	3 531		
	-----		
<b>Total :</b>	<b>7 336</b>	<b>Total :</b>	-----
			<b>7 336</b>

La valeur ajoutée brute est donc définie comme l'excès de la valeur de la production sur la consommation intermédiaire ; elle est « **brute** » car elle inclut la consommation de capital fixe ; pour obtenir la valeur ajoutée réelle il faudrait déduire la consommation de capital fixe (dont le montant n'est d'ailleurs pas indiqué dans le rapport sur les comptes de la Nation). **On a donc :**

**Valeur Ajourée = Production – Consommation intermédiaire.**

### 3- Le Compte d'exploitation :

Il a pour objet l'enregistrement des opérations de répartition liées à la production.

En ressources on y trouve essentiellement la valeur ajoutée brute ; les subventions d'exploitation ne constituent qu'une ressource négligeable pour l'ensemble des SQSNF, même si elles sont essentielles pour certaines.

Dans les emplois, la rubrique la plus importante est constituée par la rémunération des salariés qui représente, pour l'année considérée plus des deux tiers de la valeur ajoutée brute (on a fait figurer dans le tableau la décomposition de cette rubrique en salaires et traitements bruts d'une part, cotisations sociales d'autre part pour rendre compte de l'importance relative de ce que l'on peut appeler le salaire indirect par rapport au salaire direct).

On prend également en compte les impôts indirects autres que la TVA (laquelle n'est pas comprise dans les charges des producteurs et dont le traitement particulier sera précisé plus loin).

Le solde du compte d'exploitation (en gras ci-après) est défini comme l'Excédent Brut d'Exploitation (le résultat est là encore brut faute de déduction de la consommation de capital fixe).

Ce solde mesure le résultat de l'activité de production des SQSNF après paiement des charges salariales et versement des prélèvements obligatoires liés à la production.

Ce solde est indépendant des modalités de financement des capitaux mis en œuvre dans l'entreprise ; les versements d'intérêts correspondant à la rémunération de ces derniers sont pris en compte en effet non dans le compte d'exploitation, mais dans le compte de revenu.

**Tableau : Compte d'exploitation (SQSNF en milliards de francs)**

Emplois		Ressources	
Rémunération des salariés	2 144	Valeur ajoutée brute	3 531
Dont :		Subvention d'exploitation	95
Salaires et traitements bruts	1 549		
Cotisations sociales des employés	595		
Impôts directs (sauf TVA)	327		
<b>Excédent brut d'exportation</b>	<b>1 155</b>		
	-----		-----
<b>Total :</b>	<b>3 626</b>	<b>Total :</b>	<b>3 626</b>

#### 4- Le compte de revenu :

Ce compte a pour objet l'enregistrement des opérations de répartition non directement liées à la production.

L'essentiel des ressources est constitué par l'excédent brut d'exploitation, et dont la reprise assure la liaison avec le compte d'exploitation (et aussi de ce fait avec le compte de production) ; les revenus de la propriété et de l'entreprise (loyers, intérêts perçus...) sont recensés dans ce compte car ils ne sont pas liés à l'activité de production.

Les indemnités reçues au titre des assurances comme compensation des dommages, constituent également des ressources alors que les primes d'assurance versées apparaissent en emplois.

Mais les emplois les plus importants sont les impôts versés aux administrations publiques (impôts sur les sociétés) et des revenus de la propriété et de l'entreprise ; versement d'intérêts aux banques et institutions de crédit, de loyers pour les immeubles occupés, etc.

Le solde de ce compte est le **Revenu Disponible Brut** : il représente le revenu dont le secteur institutionnel a disposé une fois effectué toutes les opérations de redistribution.

Le terme de « **Profit** » n'est pas utilisé dans la comptabilité nationale. Suivant l'objet de l'analyse, on peut estimer que le Revenu Disponible Brut ou « **Excédent Brut d'Exploitation** » en sont la traduction comptable.

**Tableau : Compte de Revenu (SQSNF en milliards de francs)**

Emplois		Ressources	
Impôts	135	Excédent Brut d'Exploitation	1 155
Revenu de la propriété et de l'entreprise	639	Revenu de la propriété et de l'entreprise	
Primes d'assurance	30	Et ressources diverses	333
Divers (transports, etc.)	135	Indemnités d'assurance dommage	28
Revenu Disponible Brut	-----		-----
<b>Total :</b>	<b>1 516</b>	<b>Total :</b>	<b>1 516</b>

## 5- Le Compte d'utilisation du revenu:

Son objet est de montrer comment se répartit le Revenu Disponible Brut entre consommation finale et épargne. Toutefois, par convention les SQSNF n'ont aucune consommation finale, ce compte est sans intérêt pour ce secteur ; le nouveau solde, l'**Epargne Brut** est égal au revenu disponible brut, solde du compte de revenu.

**Tableau : Compte d'utilisation de revenu (SQSNF en milliards de francs)**

Emplois		Ressources	
<b>Epargne Brute</b>	577	<b>Revenu disponible brut</b>	577
	-----		-----
<b>Total :</b>	577	<b>Total :</b>	577

C'est évidemment pour les ménages que ce compte donne une indication essentielle ; on y lit directement le partage du revenu disponible brut des ménages en consommation finale 1 et épargne brute ; le rapport de l'épargne brute des ménages à leur revenu disponible brut définit le taux d'épargne des ménages ou propension moyenne à épargner ; ce taux établit de **12%** en **1990**.

La propension moyenne à consommer ; rapport de la consommation finale au revenu disponible brut était (par conséquent de **100% - 12% = 88% = 0,88**).

## 6- Le Compte de capital :

Ce compte décrit les opérations liées aux investissements, c'est-à-dire celles liées aux acquisitions d'actifs physiques, réels par opposition aux opérations sur les actifs financiers qui seront retracées dans le compte financier.

-----

1. Qui apparaît donc comme Emploi du compte d'utilisation du revenu.

L'essentiel de ses ressources est constitué par l'épargne brute, solde de compte précédent ; les aides à l'investissement et les opérations de transfert en capital ne représentent au total que les ressources négligeables.

En ce qui concerne les emplois, les deux postes clé sont la formation brute de capital fixe (**FBCF**) et la valorisation de stocks qui est ici positive. Il faut peut être rappeler encore une fois que ce sont les variations de stock (et non pas la valeur des stocks) qui sont ici comptabilisées et que, en conséquence, ce poste, qui est en général positif peut devenir négatif dans le cas où le secteur considéré diminue ses stocks.

**Tableau : Compte de capital (SQSNF en milliards de francs).**

Emplois		Ressources	
FBCF	672	<b>Epargne brute</b>	577
Variation de stock	25	Transfert en capital	
Acquisition de terrains et autres actifs	43	(aides à l'investissement)	49
Transfert en capital	17		
<b>Capita (+) ou Besoin (-)</b>			
<b>De financement</b>	-131		
	-----		-----
<b>Total :</b>	<b>626</b>	<b>Total :</b>	<b>626</b>

Le solde de capital permet de calculer le taux d'auto-financement du secteur, défini par le rapport de l'épargne brute (**577**) et les transferts en capital nets (**49 – 17**) à la FBCF accrue de la variation de stocks et des acquisitions (**672 + 25 + 43**) ; les SQSNF ont ainsi des besoins de financement alors que les ménages ont généralement une capacité de financement.

On retrouve la confirmation de l'idée selon laquelle, pour l'essentiel ce sont les ménages qui épargnent et les entreprises investissent.

## **7- Le Compte financier :**

Ce compte regroupe toutes les opérations financières et seulement les opérations financières, concernant le secteur considéré avec un principe d'enregistrement différent de celui adopté pour l'ensemble des autres comptes ; à la présentation en emplois et ressources on substitue l'enregistrement en flux net de créances (à gauche) et de dettes (à droite).

Si on envisage les flux nets de créances il apparaît que dans l'année considérée les SQSNF ont accru leurs encaisses (ou si l'on préfère la quantité de monnaie qu'elles détiennent) ainsi que leurs dépôts non monétaires auprès des institutions spécialisées.

Mais parallèlement leur endettement sous forme de dépôts non monétaires et de bons à court terme s'est également accru. Elles ont également accru leurs créances en matière, ce qui signifie qu'elles ont également prêté, consenti des crédits à d'autres secteurs. Il en va de même pour les actions et les obligations, qui sont des titres représentatifs d'un emprunt à long terme qui donnent lieu à versement d'une rémunération annuelle sous forme d'intérêts dont le taux (10% ou 15% du montant prêté) a été fixé lors de l'émission ; ces titres sont remboursables selon les modalités variables.

Les actions ne sont pas au sens juridique des créances mais des droits de propriété (qui ne sont donc pas remboursables) et qui donnent lieu chaque année à distribution de dividendes dont le montant dépend des résultats de l'exploitation de l'entreprise considérée.

Le solde de créances et des dettes est la différence entre le flux net des créances et le flux net des dettes : il figure toujours par convention dans la colonne de droite avec un signe (+) ou (-) suivant le cas.

Dans le cas présent, le fait que ce solde soit négatif (- 146 milliards) signifie que l'endettement de ce secteur a progressé plus vite que le montant des créances ; ce dernier s'est accru seulement de 758 milliards alors que le flux net des dettes croissait de 904 milliards (la différence entre ces deux chiffres représente justement le solde des créances et dettes).

**Tableau : Compte financier (SQSNF en milliards de francs)**

Emplois		Ressources	
Monnaie	67	Dépôts non monétaires et bons à court terme	36
Dépôts non monétaires	31	Obligations	33
Obligations	32	Actions	215
Actions	335	Prêts à court terme	357
Prêts à court terme	277	Prêts à moyen terme	263
Prêts à moyen et long terme	----		
Réserves primes d'assurance	5	<b>Soldes des créances et dettes</b>	<b>- 146</b>
	-----		-----
<b>Total :</b>	<b>758</b>	<b>Total :</b>	<b>758</b>
		Ajustement	
		<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement</b>	<b>- 131</b>

Les deux dernières lignes du compte financier permettent justement de comparer la capacité ou besoin de financement, solde du compte de capital, avec le solde du compte financier. L'un est contre- partie de l'autre.

Si toutes les opérations étaient enregistrées sans erreurs, les deux soldes devraient être rigoureusement égaux. Or on constate une erreur, un ajustement qui est égal par définition à la différence entre les deux soldes. Cette erreur est due à de multiples causes : saisies statistiques erronées, non repérage de certaines transactions illicites (drogue, contrebande, etc.).

### **EXERCICE :**

Application numérique : les chiffres suivants concernent le secteur institutionnel des ménages en 1978. Pourriez-vous y remettre un peu d'ordre et déterminer les soldes successifs des différents comptes ?

1. La consommation intermédiaire a été de 275 millions de francs.
2. La consommation finale a été de 1 315 millions de francs.
3. Les ménages ont reçu 6 millions de subventions d'exploitation et 3 millions d'aide à l'investissement.
4. Ils ont accru leurs stocks de 2 millions.
5. Ils ont reçu de leurs employeurs des salaires nets de cotisations sociales, d'un montant de 765 millions de francs.
6. Ils ont produit 818 millions de biens et services.
7. Ils ont acquitté 125 millions d'impôt sur le revenu et 3 millions d'impôt sur le capital.
8. Ils ont versé 49 millions d'intérêts et encaissé 108 millions d'intérêts et de dividendes.
9. Les salariés employés par les ménages ont représenté une charge de 101 millions.
10. La FBCF a été de 166 millions.
11. Les prestations sociales encaissées représentaient 490 millions.
12. Les indemnités reçues des compagnies d'assurances ont représenté 36 millions alors que les primes versées ont été de 30 millions.
13. Les charges d'exploitation diverses et les impôts liés à la production ont représenté 14 millions.

**QUESTIONS :**

- 1- Quelles ont été les valeurs des propensions moyennes à consommer et à épargner des ménages en 1978 ?
- 2- Quelles réflexions vous suggèrent ces deux chiffres ?
- 3- Quelle est la signification économique du solde du dernier compte ?